

De vrais chefs d'entreprise



Les débats sur la loi d'avenir laissent encore pour le moment dans le flou la notion de chef d'entreprise. Être ou ne pas être un chef d'entreprise est pourtant une notion fondamentale.

Que l'on parle d'aides PAC, de statut social, fiscal, l'enjeu est considérable. La pérennité de certaines exploitations sera demain conditionnée

au niveau où seront positionnés les curseurs.

Mais au delà de ces aspects normatifs, aussi importants soient ils, être ou ne pas être un chef d'entreprise a aussi une signification dans la vie de tous les jours. Et j'ai bien peur que beaucoup d'exploitations aient conservé le statut juridique mais perdu ce qui fait la réalité d'un chef d'entreprise, la capacité d'agir et de ne pas subir.

Combien d'exploitants ont aujourd'hui délégué, de fait, leur capacité de décision dans leur atelier, et sont réduits à la simple fonction de producteur ?

Combien d'exploitants ont aujourd'hui perdu la main sur les leviers d'action du quotidien et délèguent au delà du raisonnable, leur déclaration PAC, leur plan de fumure, leur compte ...

Être chef d'exploitation c'est maîtriser son outil, et sa capacité d'agir. Tout peut aujourd'hui se déléguer mais, à mon sens, surtout pas la prise de décision, et les moyens de cette dernière.

Connaître ses chiffres, et être capable de savoir ce qu'il y a précisément derrière chaque enregistrement comptable est peut être le plus important aujourd'hui, pour être en capacité d'analyser précisément ses coûts de production.

Avec l'augmentation de la taille des exploitations, la complexification des techniques, il nous faudra savoir précisément quoi déléguer et quoi conserver pour maîtriser effectivement son outil et sa technique de production.

Si l'inflation gommait il y a quelques dizaines d'années -peu ou prou- les erreurs de gestion, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Les erreurs et les errements se paient très cher.

Comprendre ses chiffres, les maîtriser, comprendre les risques et les mesurer, se comparer aux autres, se former voilà ce que devrait faire aujourd'hui un chef d'entreprise, celle et celui qui se donne vraiment les moyens de décider chez lui.

Faut il mieux déléguer demain le trop de travail à l'ETA ou au comptable ?

Répondre à cette question c'est déjà reprendre en main sa capacité de décision.



Nathalie Marchand

Vice présidente de la chambre d'agriculture d'Ille et Vilaine